

Rencontre du Club des villes et territoires cyclables

Hôtel de Ville de Paris, 23 janvier 2017

«Vélo 3.0 »

Introduction

J'ai le plaisir d'introduire notre Rencontre nationale 2017 à Paris et de vous remercier pour votre présence nombreuse, car c'est chaque année un moment important et convivial d'échanges entre élus, techniciens et experts autour de sujets d'actualité à la fois techniques et politiques.

Nous avons la grande chance de vous accueillir, tous les ans, dans d'excellentes conditions grâce à la Ville de Paris, et notamment à notre collègue et ami Christophe NAJDOVSKI, maire-adjoint et administrateur du Club. En votre nom, au nom du Conseil d'administration du Club, je le remercie vivement !

Cette année, la Rencontre nationale a lieu beaucoup plus tôt : en janvier et non en mars. Ceci pour deux raisons :

- nous avons choisi de la consacrer à l'innovation, dans la foulée - ou plutôt dans la roue ! - du programme « *DEFInnovation Mobilités actives* » que nous coanimons avec la FING - la Fondation internet nouvelle génération - et l'Ademe depuis tout juste deux ans. Cette journée est donc l'occasion de vous présenter ces travaux et notamment les maquettes de service des projets lauréats, et de remercier nos deux partenaires, la FING et l'Ademe !,
- 2017 est une année de rendez-vous électoraux comme vous le savez. Ils vont occuper - voire saturer ! - le premier semestre. Aussi avons-nous souhaité vous réunir dès janvier, pour cette Rencontre thématique et pour pouvoir échanger en amont de ces échéances.

Ce 23 janvier me donne ainsi l'occasion et le plaisir de vous adresser tous mes vœux pour 2017 que je vous souhaite riche de nouveaux projets et de réalisations ambitieuses et volontaristes dans vos territoires ! Je formule le vœu collectif que 2017 - qui va fêter les 200 ans du vélo ! - marque un nouveau départ dans notre pays pour accélérer la transition écologique et pour mettre le vélo et la mobilité active au cœur de cette transition.

Cette date précoce s'avère aussi une excellente occasion de bien démarrer 2017 avec une thématique riche - « **Vélo3.0** » autrement dit **le vélo à la croisée du transport et du numérique** - , qui démontre la vitalité des territoires et la dynamique d'innovation de notre domaine !

Bien démarrer 2017 car, autant le dire clairement, la fin de l'année 2016 nous a laissé un sentiment amer..

Comme vous le savez, les dernières semaines de 2016 ont été marquées par une situation inédite. Inédite et consternante ! 6 associations, dont le Club des villes et territoires cyclables, attendaient encore début décembre la notification de leur subvention annuelle pour 2016... A moins de quatre semaines de la fin de l'année concernée par ce soutien financier de l'Etat via la Coordination interministérielle vélo ! Le 7 décembre, l'information officielle parvenait que les subventions ne seraient pas versées. Emotion, indignation, mobilisation... : le ministère de l'environnement a finalement annoncé qu'il verserait les subventions de 3 de ces 6 associations. La FUB, le réseau des ateliers vélo « L'Heureux cyclage » et notre Club des villes et territoires cyclables ont sauvé leur subvention 2016. Trois associations ont, elles, appris définitivement qu'elles ne pourraient compter sur le soutien annoncé par la Ciduv et qui durait depuis des années : les DRC, France vélo tourisme et l'AF3V.

Quelle fin d'année !

Quel signal catastrophique un an après la COP21 accueillie par la France ! Après les engagements de la Loi transition énergétique, l'engagement d'un Plan d'action pour les mobilités actives – le « PAMA » – deux ans plus tôt et la promesse d'un PAMA2 ! Je rappelle qu'ironiquement ces associations participaient au même moment au groupe de concertation pour la préparation de la seconde phase du plan d'action, dans le cadre du Conseil national de la transition énergétique...

Quel traitement des partenaires qui, on peut le dire, prennent en charge la majeure partie des actions de la politique vélo nationale !

Comment peut-on afficher une ambition pour le vélo avec une communication en Conseil des ministres début novembre, comment peut-on mettre en avant des avancées récentes comme la création de l'indemnité kilométrique vélo et amputer dans le même temps de près de 50% la dotation de la Coordination interministérielle vélo pour cofinancer les actions de partenaires nationaux vélo avec lesquels on travaille depuis parfois plus de 10 ans ?

Autre déconvenue de cette fin 2016 : l'exclusion du VAE du bonus écologique !

Après avoir défendu sans relâche son éligibilité, après avoir porté cette mesure dès l'automne 2012 avec les Parlementaires vélo qui ont déposé systématiquement des amendements dans ce sens pendant les 5 ans de la législature, nous avons très bon espoir que le décret à paraître fin décembre confirme que le VAE - dont l'impact positif est clairement évalué par l'Ademe - serait enfin pris en compte aux côtés de la voiture et des deux-roues motorisés électriques. La ministre de l'Environnement appuyait en effet cette mesure et semble-t-il l'Elysée aussi. Mais il faut constater une fois encore qu'en France, une ministre et un Président de la République ne pèsent pas lourd face aux arbitrages rendus par Bercy

désormais en dernier recours. Et, pas de chance pour nous, Bercy ne croit toujours pas au vélo. Nous l'avions déjà constaté... Mais Bercy ne prend même pas connaissance des études qui existent, même quand elles proviennent des propres organes étatiques comme l'Ademe et qu'elles sont très récentes puisque l'évaluation des services vélo date de septembre dernier ! C'est donc sans état d'âme et sans évaluation que le ministère de l'Economie a poussé un bonus écologique à hauteur de 1000 euros pour des cyclomoteurs électriques dont aucun n'est produit sur le territoire français et bloqué l'éligibilité du VAE dont la production est française à 40% ! Comprenne qui pourra.

Le décret est en tout cas paru le 31 décembre, sans le VAE ! Fin de partie !

Mais ce 23 janvier est l'occasion de réaffirmer que nous ne baissons pas les bras. Notamment parce que l'année 2017 devant nous est propice à la mobilisation. Et parce qu'au Club des villes et territoires cyclables, nous n'avons jamais cédé au découragement ni écouté les Cassandres.

Le vélo doit être en campagne pendant le premier semestre de 2017 ! Au Club nous n'attendons pas que l'on nous y invite et nous avons choisi d'interpeller nous-mêmes les candidats à l'élection présidentielle puis aux élections législatives.

Convaincus que le développement du vélo est une solution réaliste et gagnante, nous soumettons nos idées aux candidats. Articulées autour de 10 pistes, nos 40 propositions doivent inspirer les projets pour accélérer le changement. Car le changement est à l'œuvre dans notre société. Les politiques le sous-estiment souvent. L'enjeu consiste donc bien à accélérer ces mutations et non à se convaincre qu'elles seront peut être acceptables, un jour.

Nous engageons donc le débat avec les candidats et leurs équipes. Cette année, nous avons choisi de les interviewer ! Les vidéos de ces interviews seront prochainement en ligne sur le site du Club et sur Youtube.

De 2017 à 2022, nous avons 5 années pour changer d'échelle et mettre enfin en œuvre une vraie stratégie nationale en faveur du vélo et des mobilités actives dans notre pays !

En 2017 donc, osons le vélo dans les programmes ! Votons vélo !

L'an passé, à l'occasion des 20 ans de la Loi sur l'Air, nous n'avions pas hésité à intituler notre Rencontre nationale « *Nul n'est censé ignorer le vélo !* ». C'était l'occasion de faire le point des outils réglementaires et de leur application. Mais aussi de mesurer leur impact pour induire de nouvelles pratiques chez les aménageurs et de nouveaux comportements chez les usagers. Nous rappelions toutefois que la réussite de ces démarches implique de mettre le piéton et le cycliste au centre de la conception des espaces urbains, de la voirie, des espaces de transports et de leur accessibilité, des combinaisons entre les modes de déplacements, bref au cœur de la mobilité. Et nous avons souligné que ce discours largement partagé au sein du Club est encore un discours novateur par endroit et qu'il reste combattu par des pans entiers de la société ou du

moins de ses dirigeants avec, comme on vient de le constater fin 2016, des risques de rechute importants et retours en arrière inquiétants.

La loi, la réglementation, les plans nationaux d'action sont des leviers importants pour créer les meilleures conditions du développement massif du vélo et de la marche sur nos territoires. Nous en sommes convaincus. Mais ils ne peuvent pas tout ! Il faut aussi et de plus en plus accompagner le changement de comportement de mobilité.

Nous ne devons pas non plus tout attendre de l'Etat aujourd'hui ; c'est une évidence, sans vouloir paraphraser un Premier ministre en campagne il y a quinze ans et à qui ça n'avait pas porté chance... Dans la mobilité, il n'impulse plus vraiment les dynamiques qui sont aujourd'hui pour l'essentiel portées par les territoires. Il y a partout des gisements de solutions autour du vélo, bonnes pour l'économie, la santé, le développement local durable, l'emploi. Et ce sont ces dynamiques qui nous permettent de pousser, au Club, des dispositifs comme les incitations économiques auxquelles l'Etat ne croyait pas puisqu'il n'avait inscrit l'IKV qu'au titre d'une expérimentation dans la liste des 25 premières mesures du PAMA1 et ignorait l'exonération fiscale pour les entreprises qui mettent des flottes de vélo à la disposition des salariés. Pourtant, nous avons réussi à inscrire ces deux dispositifs dans la Loi relative à la transition énergétique ! Si nous y sommes parvenus avec les parlementaires vélo, c'est bien parce que nous avons démontré l'impact de ces mesures sur le transfert modal grâce aux initiatives exemplaires portées par les collectivités, les acteurs économiques et associatifs dans vos territoires. De même, l'innovation de service, notamment autour de la location, de l'information, du stationnement et du partage des vélos dont nous allons beaucoup parler aujourd'hui, est un levier majeur du développement du vélo et des modes actifs.

Je voudrais conclure en reprenant le constat que nous faisons l'an passé, dans cette même salle, et qui résume notre conviction et notre engagement au Club des villes et territoires cyclables : les mobilités actives ne sont pas des adjuvants qui donnent de la saveur à nos espaces urbains et à nos cocktails modaux, **elles sont les ingrédients essentiels de la mobilité du 21^{ème} siècle.**

Elections nationales, mobilisation en faveur d'une vraie stratégie nationale vélo et des mobilités actives, nouvelles actions pour que le VAE soit éligible au bonus écologique, valorisation de vos initiatives... : les chantiers sont nombreux, importants et passionnants. Vous pouvez compter sur l'énergie du Club pour les mener à bien. Avec vous !

Je vous souhaite une très bonne Rencontre, de bons travaux, et encore une fois une excellente année 2017 !

Pierre SERNE, Président